



## ECHOGRAPHIES PRENATALES

Au cours de la grossesse, **3 échographies de dépistage anténatal** vous seront proposées en cas d'évolution normale : au premier, au deuxième et au troisième trimestre de la grossesse (11-13, 22-24 et 32-34 semaines d'aménorrhée).

### A quoi sert l' Echographie ?

L'échographie permet d'obtenir certaines informations qu'aucun autre examen ne peut fournir : par exemple

- **l'âge exact** de la grossesse,
- le nombre de foetus,
- la mesure de la **clarté nucale** (impérativement entre 11 et 13 semaines d'absence de règles pour être interprétable ; participant au **dépistage de la trisomie 21**),
- la morphologie de l'enfant,
- sa croissance,
- la localisation du placenta.

Ces examens sont recommandés mais ne sont pas obligatoires et il vous est possible de signaler au médecin que vous ne souhaitez pas que soit effectuée une recherche de malformation foetale.

### Qu'est-ce qu'une échographie ?

L'échographie permet d'obtenir des images grâce à des ultrasons émis par une sonde et renvoyés par le foetus.

Ces signaux sont transformés par la machine en images visualisées pendant l'examen sur un écran.

Des photos sont prises au cours de l'examen mais la meilleure analyse des images se fait "en temps réel" au cours même de l'échographie et non après.

Le Doppler permet de mesurer la vitesse du flux sanguin dans certains vaisseaux du foetus ou du placenta. Cet examen peut être systématique ou seulement réalisé que dans certaines situations à risque ou pathologiques.

L'échographie permet de mettre en évidence certaines malformations éventuelles du foetus. L'échographie 3D n'est pas une nécessité pour le diagnostic des anomalies.

Malgré les améliorations techniques, l'échographie n'est pas parfaite et il peut se produire qu'une anomalie pourtant bien présente **ne soit pas détectée par l'examen**.

À l'inverse, certains aspects observés à l'échographie peuvent faire évoquer à tort une malformation du foetus. Si un doute survenait au cours de l'examen, d'autres examens complémentaires (comme une amniocentèse ou des prélèvements de sang par exemple) et des examens de contrôle vous seraient proposés selon la situation.

Dans ce cas, l'échographie peut être une source d'anxiété pour les futurs parents et Il peut être sollicité **l'avis d'un Centre de Diagnostic Prénatal**

A ce jour de très nombreux travaux scientifiques ont été consacrés aux effets médicaux des ultra sons et aucun effet néfaste n'a pu être attribué à l'utilisation de l'Echographie en diagnostic médical.

### **En pratique, comment se passe une échographie ?**

En pratique, l'examen est réalisé par un médecin ou par une sage-femme. Il est totalement indolore et **ne présente pas de risque connu pour la mère ou pour l'enfant**. Une sonde est posée sur l'abdomen après application d'un gel pour faciliter l'émission et la réception des ultrasons.

La qualité des images est variable d'une patiente à l'autre. Compte tenu des propriétés des ondes ultrasonores, l'épaisseur de la paroi abdominale peut constituer une gêne en raison du tissu adipeux sous-cutané.

L'utilisation d'une sonde introduite dans le vagin peut s'avérer nécessaire et apporter des renseignements complémentaires très utiles.

Il n'est pas nécessaire de venir à jeun. Lors de l'échographie du 1er trimestre et dans certains cas pour les suivantes, il peut être demandé d'avoir la vessie pleine au moment de l'examen. **Evitez d'appliquer une crème anti-vergetures dans les jours qui précèdent l'examen.**

### **Echographie du 1<sup>er</sup> Trimestre**

Idéalement avant 2 mois et demi 11<sup>ème</sup> à 13<sup>ème</sup> Semaine d'Aménorrhée ( SA ) elle permet de confirmer la date de début de grossesse, de réaliser une première étude morphologique et de mesurer l'épaisseur de la nuque dont l'augmentation peut nous conduire à demander d'autres examens.

En effet il a été démontré une relation entre une augmentation excessive de la clarté nucale et le risque que le fœtus soit porteur d'une anomalie chromosomique.

### **Echographie du 2<sup>ème</sup> Trimestre**

Autour de 4 mois et demi ( 22 SA )

L'étude morphologique est beaucoup plus complète

La plupart des organes peuvent être visualisés.

Certaines anomalies sont évidentes et d'autres plus difficiles à diagnostiquer.

En cas de doute un autre avis peut être demandé.

Le Terme sera à nouveau précisé.

Il est possible de contrôler sur des courbes spécifiques que la croissance de votre Bébé est satisfaisante.

Les dimensions sont exprimées en Percentiles c'est-à-dire en pourcentage par rapport à la population générale.

Exemple : si les dimensions du futur bébé sont au 60<sup>ème</sup> percentile cela signifie que 60 % des autres bébés seront de taille égale ou inférieure et que les 40 % restants seront de taille égale ou supérieure

Pourront être considérées comme éventuellement anormales les valeurs extrêmes inférieures au 5<sup>ème</sup> Percentile et celles supérieures au 95<sup>ème</sup> percentile

### **Echographie du 3<sup>ème</sup> Trimestre ( 32 SA avant 7 mois )**

S'il est encore possible de faire une étude morphologique à ce stade, on s'attachera surtout à vérifier la bonne croissance de votre Bébé et la localisation du placenta.

IL est essentiel également de s'assurer de la bonne présentation du Bébé.

Une estimation du poids fœtal peut être demandée en toute fin de grossesse.

L'intérêt est d'apprécier au mieux les modalités de la naissance de votre enfant.

**Pour conclure ,**

Tout bilan échographique même conduit avec compétence , comporte des limites. Les performances de cet examen sont minorées dans certaines situations liées à la paroi maternelle , à la position fœtale, ou au terme inapproprié de l'examen.

Il est important de rappeler **qu'il n'est pas possible de tout voir en Echographie** et de fournir un « bon de garantie » à 100%. Mais cet examen permet de rassurer les futurs parents lorsque les conditions sont satisfaisantes.